



Avis aux commerçants de l'Avenue du Roi Albert (entre la place Schweitzer et la rue Courte/la maison communale) et la Chaussée de Gand (entre la rue Hubert Blauwet/Rue des Combattants et l'Avenue Hélène).

KERMESSE DE PRINTEMPS

Madame, Monsieur,

A l'initiative de l'Echevin du Commerce, M. Thibault Wauthier et du service "Commerce et Festivités", le Collège des Bourgmestre et Echevins a décidé, dans le cadre de la kermesse de printemps, d'autoriser les commerçants de l'Avenue du Roi Albert et de la Chaussée de Gand (portions reprises ci-dessus) à ouvrir leur commerce ainsi que d'installer un étal ou une terrasse devant leur établissement, du vendredi 14 juin 2019 jusqu'au dimanche 16 juin 2019 inclus.

Nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants:

- Le respect des normes de sécurité sur les trottoirs – un passage minimum d'1,5 m doit être libre;
- Le respect de la propreté publique.

Merci pour votre bonne collaboration.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins – 04/06/2019



Contact : SERV. COMMERCE : 02/464.04.50